

LA LETTRE D'INFORMATION

Novembre 2021

Mairie – Direction

Un transport vallée / station renforcé !

Désormais, la ligne dite « villages » partira de la gare routière de Bourg-St-Maurice et effectuera une rotation supplémentaire en soirée.

Dans cette année de transition réglementaire en matière de transports, la Région Auvergne Rhône-Alpes, qui détient la compétence a autorisé la commune à encore organiser ce transport pour la prochaine saison d'hiver à condition de supprimer la gratuité totale qui était jusqu'ici appliquée.

Le Conseil Municipal a délibéré le 18 novembre pour fixer les tarifs applicables aux usagers de la ligne, Bourg-St-Maurice, Séiez, Montvalezan et ses villages, La Rosière, à savoir :

- 2 € le trajet aller ;
- 14 € l'abonnement semaine ;
- 140 € l'abonnement saison ;
- Accès gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans inclus et pour les personnes à mobilité réduites détentrices d'une carte d'invalidité.

Nous reviendrons très prochainement vers vous pour vous donner toutes les infos nécessaires concernant les modalités d'achat de vos titres de transports.

Ligne en service du samedi 11 décembre au dimanche 24 avril.

Sur cette même ligne, un service de renfort est organisé du samedi 18 décembre au vendredi 31 décembre et du 5 février au 4 mars, aux horaires suivants :

		Montée			
Gare Routière Bourg St MCE	08:00				
Bourg st MCE - Huttochia	08:05				
Séiez - Parking Ecole	08:10	11:55			
Séiez - Parking Ecole	08:15	12:00			
Montvalezan	08:20	12:05	14:10	16:55	
Le Champaix	08:24	12:09	14:14	16:59	
Le Villaret	08:27	12:12	14:17	17:02	
Planzaput	08:30	12:15	14:20	17:05	
Le Châtelard	08:34	12:19	14:24	17:09	
La Combaz	08:36	12:21	14:26	17:11	
Pré du Four	08:38	12:23	14:28	17:13	
Camping la Forêt	8:45	12:30	14:35	17:20	
la Rosière parking des pistes	8:55	12:40	14:45	17:25	
La Rosière Club Med				17:30	

		Descente			
La Rosière Club Med					17:35
la Rosière parking des pistes	11:15	12:40	16:20	17:40	
Camping la Forêt	11:20	12:45	16:25	17:45	
Pré du Four	11:27	12:52	16:32	17:52	
La Combaz	11:29	12:54	16:34	17:54	
Le Châtelard	11:31	12:56	16:36	17:56	
Planzaput	11:35	13:00	16:40	18:00	
Le Villaret	11:38	13:03	16:43	18:03	
Le Champaix	11:41	13:06	16:46	18:06	
Montvalezan	11:45	13:10	16:50	18:10	
Villard Dessus Val Joli	11:50			18:15	
Séiez - Parking Ecole	11:55			18:20	
Bourg st MCE - Huttochia				18:25	
Gare Routière Bourg St MCE				18:30	

		Montée							
Gare Routière Bourg St MCE	07:10	09:10							18:35
Bourg st MCE - Huttochia	07:15	09:15							18:40
Séiez - Parking Ecole	07:20	09:20	11:55		15:30				18:45
Villard Dessus Val Joli	07:25	09:25	12:00		15:35				18:50
Montvalezan	7:30	09:30	10:40	12:05	14:10	15:40	16:55	18:55	
Le Champaix	07:34	09:34	10:44	12:09	14:14	15:44	16:59	18:59	
Le Villaret	07:37	09:37	10:47	12:12	14:17	15:47	17:02	19:02	
Planzaput	07:40	09:40	10:50	12:15	14:20	15:50	17:05	19:05	
Le Châtelard	07:44	09:44	10:54	12:19	14:24	15:54	17:09	19:09	
La Combaz	07:46	09:46	10:56	12:21	14:26	15:56	17:11	19:11	
Pré du Four	07:48	09:48	10:58	12:23	14:28	15:58	17:13	19:13	
Camping la Forêt	7:55	9:55	11:05	12:30	14:35	16:05	17:20	19:20	
la Rosière parking des pistes / OT La Rosière	8:00	10:05	11:15	12:40	14:45	16:15	17:25	19:30	
La Rosière Club Med	8:05							17:30	

		Descente							
La Rosière Club Med	8:10								17:35
la Rosière parking des pistes / OT La Rosière	8:15	10:10	11:15	12:40	14:50	16:20	17:40	19:35	
Camping la Forêt	8:20	10:15	11:20	12:45	14:55	16:25	17:45	19:40	
Pré du Four	8:27	10:22	11:27	12:52	15:02	16:32	17:52	19:47	
La Combaz	8:29	10:24	11:29	12:54	15:04	16:34	17:54	19:49	
Le Châtelard	8:31	10:26	11:31	12:56	15:06	16:36	17:56	19:51	
Planzaput	8:35	10:30	11:35	13:00	15:10	16:40	18:00	19:55	
Le Villaret	8:38	10:33	11:38	13:03	15:13	16:43	18:03	19:58	
Le Champaix	8:41	10:36	11:41	13:06	15:16	16:46	18:06	20:01	
Montvalezan	8:45	10:40	11:45	13:10	15:20	16:50	18:10	20:05	
Villard Dessus Val Joli	8:50		11:50		15:25		18:15	20:10	
Séiez - Parking Ecole	8:55		11:55		15:30		18:20	20:15	
Bourg st MCE - Huttochia	09:00							18:25	20:20
Gare Routière Bourg St MCE	09:05							18:30	20:25

Le coût supporté par la mairie de Montvalezan pour la mise en place de cette ligne de transport s'élève à environ 128 500 € TTC.

Les recettes de billetterie viendront en déduction de la facture.

Lors du vote des tarifs, les élus ont souhaité coller à des tarifs similaires à du transport « urbain » et identiques à ceux de la navette estivale pour ne pas pénaliser vos déplacements collectifs.

Contact : Didier Charvet, 04 79 06 84 12

Mairie – CCAS

Retournons à Perros-Guirec

Après une interruption forcée par la crise sanitaire, nos échanges avec Perros-Guirec peuvent enfin reprendre. En 2022, ce sera la 10^{ème} SAISON !



Le principe est simple. Les enfants de Perros-Guirec sont reçus en famille d'accueil à Montvalezan en fin de saison d'hiver, tandis que nos enfants séjourneront à Perros-Guirec en début d'été, toujours en famille d'accueil.

Pour accueillir ou partir, la réciprocité n'est pas obligatoire.

Nos jeunes découvriront les joies de l'océan du 9 au 16 juillet 2022. Quant aux enfants de Perros-Guirec, ils séjourneront chez nous **du 16 au 23 avril 2022**.

NOUS RECHERCHONS DES FAMILLES D'ACCUEIL. En journée, les jeunes sont encadrés par les animateurs du séjour. Vous devez simplement être en mesure d'amener et récupérer votre jeune hôte aux points de rendez-vous, le matin et en fin d'après-midi, prendre en charge son dîner et petit déjeuner ainsi que l'héberger pour la nuit.

Envie d'ouvrir votre porte ? Renseignez-vous et inscrivez-vous auprès de Sylvie, en mairie de Montvalezan.

Concernant le séjour de nos enfants à Perros-Guirec pour l'été 2022, nous vous communiquerons prochainement l'ensemble des modalités.

Contact : Sylvie Rostaing, accueil@montvalezan.fr

Mairie – Service à la Population

Rentrée végétale à la cantine scolaire !

Conformément aux obligations de la loi EGALIM (Loi Alimentation), depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, nos enfants ont un repas sans viande.

Désormais, tous les mardis, un **repas végétarien** est cuisiné par la cuisine centrale du Centre Hospitalier de Bourg-ST-Maurice.



Contact : Manon Cerdan, spop@montvalezan.fr

Mairie – CCAS

Pour vous aider dans vos démarches

Manon Cerdan est désormais agréée AIDANT CONNECT.

Si vous êtes en difficulté pour réaliser vos démarches administratives dématérialisées, Manon Cerdan, Service à la Population, est désormais certifiée pour vous accompagner. N'hésitez pas à prendre RDV.



Contact : Manon Cerdan, 04 79 06 61 31

Mairie - Direction

Mutualisés et Motivés !

Le 1^{er} décembre prochain, Jérémy Fouilhac et Jean-Baptiste Roig prennent respectivement leurs fonctions en tant que Chef et Adjoint de notre police municipale mutualisée à 3 communes - Montvalezan, Ste-Foy-Tarentaise et Villaroger.



A gauche, Jérémy Fouilhac, A droite, Jean-Baptiste Roig

Jérémy Fouilhac, Chef de notre unité de Police Municipale Mutualisée est impatient de démarrer sa mission à nos côtés :

« Très motivé pour relever ce beau challenge, je placerai au cœur de mes préoccupations l'humain. Ma vision s'inscrit ainsi dans une **approche bienveillante avec pour objectif de garantir une véritable relation de proximité entre la police municipale et la population**. Garants de votre protection et votre sécurité, mon équipe et moi-même serons attachés à assurer un service public de qualité avec pour maîtres mots l'écoute et le dialogue. Lors de mon entretien de recrutement, le premier contact avec les élus présents des 3 communes et monsieur le Directeur des Services de Montvalezan - La Rosière m'a conforté rapidement dans cette volonté de mettre sur pied une police de contact, au service de la population et des différents services de Montvalezan, Ste Foy Tarentaise et Villaroger. Passionné par les sports d'endurance et outdoor tels que la course à pied, le trail et la randonnée, j'ai également hâte de pouvoir découvrir la région Tarentaise, m'approprier le territoire et fouler les sentiers des montagnes savoyardes qui je n'en doute pas font le bonheur de tous les amoureux de nature ».

Jean-Baptiste Roig, Adjoint au Chef de notre unité, se réjouit de rejoindre notre territoire :

« Je suis animé par l'envie de retrouver une certaine proximité avec la population. Je souhaitais aussi vivre dans un cadre de vie plus proche de la nature et plus calme. Et ce poste semblait être le parfait compromis. Mes premiers objectifs vont être de connaître mon secteur de travail et ses acteurs, **afin de pouvoir rapidement répondre au mieux aux sollicitations de la population**. J'aimerais à terme pouvoir devenir un **acteur de confiance** auprès duquel on peut venir demander aide, conseils et informations. Lors de mon premier contact avec les équipes municipales, j'ai apprécié ressentir cette proximité que créent les territoires composés de villes à taille humaine. »

"Pour ne rien louper de l'info, en toute confidentialité"

Téléchargez gratuitement ILLIWAP
puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"

